



PRÉFÈTE
DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'action des services de l'État dans la Creuse

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022



Le mot de la Préfète de la Creuse	3
ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	
Poursuivre la rénovation énergétique	5
Développer les énergies renouvelables	6
Préserver la ressource en eau	8
S'engager dans la planification	9
RÉUSSIR LE DÉFI DU DÉSENCLAVEMENT	
Assurer l'aménagement numérique du territoire	11
Encourager les mobilités	12
Rapprocher les usagers des services publics	13
SOUTENIR L'AGRICULTURE CREUSOISE	
Des aides européennes essentielles	15
Favoriser les nouvelles installations	15
Protéger la santé et le bien-être animal	16
La lutte contre l'ambrosie	17
ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES	
Un soutien financier important	19
Une veille au côté des acteurs économiques	19
Des dispositifs pour les entreprises	20
Des plans d'action pour le recrutement	20
CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ DU DÉPARTEMENT	
Accompagner les territoires	23
Revitaliser les cœurs de bourgs	24
Innover : le centre médical d'Ajain	26
Diversifier l'offre touristique creusoise	26
S'ENGAGER POUR LA JEUNESSE	
La scolarité inclusive	28
L'alternance, vers la vie professionnelle	28
La culture, une priorité	29
Aisance aquatique : une première en Creuse	30
Soutenir la vie associative	30
Le Service National Universel (SNU)	31
LUTTER CONTRE TOUTES LES VIOLENCES	
Les violences faites aux femmes, une priorité	33
Le Système d'Information sur les Armes (SIA)	34
Recul du trafic de drogues et des escroqueries	34
La sécurité routière	34
ACCUEILLIR LES POPULATIONS	
Lutter contre la pauvreté	37
Accueillir les ressortissants ukrainiens	38
Cérémonies de naturalisation	39



Le mot de la Préfète de la Creuse



Depuis la crise sanitaire qui a assombri les premiers mois de l'année, les épisodes de grêle et de sécheresse de l'été – dont nous avons tous conscience qu'ils ne sont pas conjoncturels et nous obligent à agir vite pour l'avenir – jusqu'à la crise énergétique qui a terni pour beaucoup les derniers mois de l'année, l'année 2022 a été rude et exigeante.

Les crises, qui succèdent à celles des années passées, nous ont affectés, ont pesé sur nos entreprises et l'ensemble du tissu économique, ont rendu plus vulnérables encore les plus fragiles.

En 2022, vous avez pu compter, comme les années précédentes, sur les services de l'État, qui ont dû faire preuve de l'adaptabilité nécessaire pour continuer à accompagner entreprises et collectivités, associations et citoyens et apporter des réponses rapides, pragmatiques, adaptées à l'ensemble des acteurs du territoire.

Mais 2022 a aussi été riche de belles réussites creusoises, avec de nombreux projets lancés ou concrétisés, une affluence touristique record, et le retour en nombre des manifestations et événements festifs qui nous avaient tant manqué.

Tandis qu'il faut faire face à l'urgence, la Creuse doit s'engager résolument dans **une transition écologique à plus long cours**. Voici le défi qui attend le département et qui doit être relevé, ensemble, afin de conjuguer transition écologique et ruralité. Renover les habitats les plus énergivores et sécuriser la ressource en eau potable sont des priorités qui s'inscrivent complètement dans cette nécessité.

Oui, les territoires ruraux ont toute leur part à prendre dans ce défi, et ont tout à y gagner, pour faire reconnaître aussi ces aménités qu'ils offrent à leurs habitants, cet art de vivre à la campagne, cette biodiversité qu'ils contribuent à préserver, cette façon de prendre soin des biens communs inscrite dans leur ADN, dans leurs traditions et qui peut être le socle d'une attractivité renouvelée.



Attirer de nouveaux habitants et servir les citoyens creusois : c'était l'objectif du pacte territorial signé avec l'État en 2019 pour trois ans, qui a marqué une étape importante pour le département. **Ce Plan Particulier pour la Creuse** a constitué une véritable reconnaissance des difficultés liées à la ruralité, à l'hyper-ruralité. Ce Plan Particulier pour la Creuse a concentré et dynamisé les acteurs locaux. Ce Plan Particulier a donné une visibilité nationale à la Creuse, de ses atouts et de ses capacités à expérimenter. Il a initié une nouvelle méthode, une nouvelle façon de faire ensemble. Véritable catalyseur de projets, il a constitué un regain d'espoir pour le territoire en faisant émerger des dossiers structurants pour les Creusois.

Parce que c'est le temps long de la maturation et de la construction, certains projets restent encore à engager ou à finaliser. Mais au-delà de ces aspects visibles ou strictement financiers, c'est bien du travail collectif mené en confiance, entre État, collectivités et autres acteurs, dont il faut s'enorgueillir.

Ce sont bien sur ces habitudes de travail et cette vision du territoire qu'il faut capitaliser pour un développement durable, harmonieux, au service de tous. Vous savez pouvoir compter sur l'implication et l'attachement au territoire des services de l'État pour vous accompagner dans vos projets et ambitions.

Cette synthèse de l'activité des services en 2022 vous permettra de mieux comprendre leur rôle et leurs actions. Elle me donne l'occasion précieuse de les remercier pour ce qu'ils ont réalisé et accompli tout au long de cette année écoulée ■

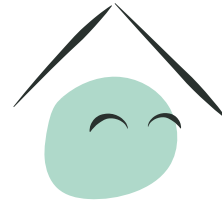
VIRGINIE DARPHEUILLE



**ACCÉLÉRER LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

Poursuivre la rénovation énergétique

Pour améliorer le confort des logements privés et faire des économies d'énergie, deux dispositifs de l'ANAH sont disponibles : MaPrimeRenov et MaPrimeRenov'Sérénité.



MaPrimeRenov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

MaPrimeRenov'

MaPrimeRenov' est une aide à destination des propriétaires occupants, des propriétaires bailleurs, des usufruitiers et de copropriétés calculée en fonction des revenus des bénéficiaires. RENOV'23, développé pour le compte des intercommunalités creuses par le Syndicat Départemental des Energies de la Creuse (SDEC 23) informe, conseille et accompagne les ménages.

Plus d'infos : <https://www.sdec23.org/renov23>



CHIFFRES-CLÉS

2 426

dossiers pour **10 019 842 €** de subventions

+30 %

par rapport à 2021

ci-contre : exemple d'isolation par l'extérieur

106

dossiers pour **1 514 582 €** de subventions

78

dossiers sont des sorties de **passoires thermiques**, pour lesquelles une prime supplémentaire est accordée.

MaPrimeRenov'Sérénité, pour une rénovation globale

Le dispositif MaPrimeRenov'Sérénité permet de financer des travaux de rénovation globale. Destinée aux propriétaires occupants aux revenus modestes, elle permet un gain énergétique qui doit être d'au minimum **35 %**. Des aides complémentaires peuvent abonder le financement du projet. Le bénéficiaire est accompagné gratuitement dans la définition et la réalisation de ses travaux.

Plus d'infos : ddt-anah@creuse.gouv.fr

Lutte contre l'habitat insalubre

Dans le cadre du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne, l'Agence Régionale de Santé en Creuse a conduit quatre procédures d'**insalubrité** avec arrêté préfectoral : local impropre à l'habitation, habitation insalubre, risque saturnisme, urgence électrique. Suite à la réalisation de travaux, trois levées d'arrêtés d'urgence ont été réalisées.

Rénovation énergétique des bâtiments publics



Dans le cadre du Plan particulier pour la Creuse, un programme de travaux de plus de **5 millions d'euros** est prévu sur la Cité administrative à Guéret :

- étanchéité des couvertures,
- isolation des combles,
- isolation thermique par l'extérieur,
- remplacement de menuiseries,
- amélioration des systèmes de chauffage,
- installation de panneaux photovoltaïques, etc.

Les travaux débutent au 1^{er} trimestre 2023.



Développer les énergies renouvelables

Le pôle des Énergies Renouvelables (pôle EnR) de la Creuse, mis en place en 2019, réunit élus, services de l'État, spécialistes de l'énergie, chambres consulaires et associations de protection de l'environnement et consommateurs. Cette instance est un véritable lieu d'échanges pour accompagner le développement raisonné des énergies renouvelables sur le département. Le Schéma départemental validé par le Pôle en 2021, propose des orientations et anime des groupes de travail spécifiques pour lever certains freins, autour de l'intégration paysagère du photovoltaïsme ou de l'agrivoltaïsme.

La commission opérationnelle de présentation des projets

Les projets d'énergies renouvelables à caractère industriel (parcs photovoltaïques au sol, éoliennes, unités de méthanisation...) sont étudiés depuis 2020 au sein de la **Commission Opérationnelle de Présentation des Projets**, en amont du lancement des procédures administratives.

Une présentation du projet par le porteur est suivie d'échanges au regard des enjeux identifiés, notamment sur le plan environnemental.



PÔLE ENR DE LA CREUSE

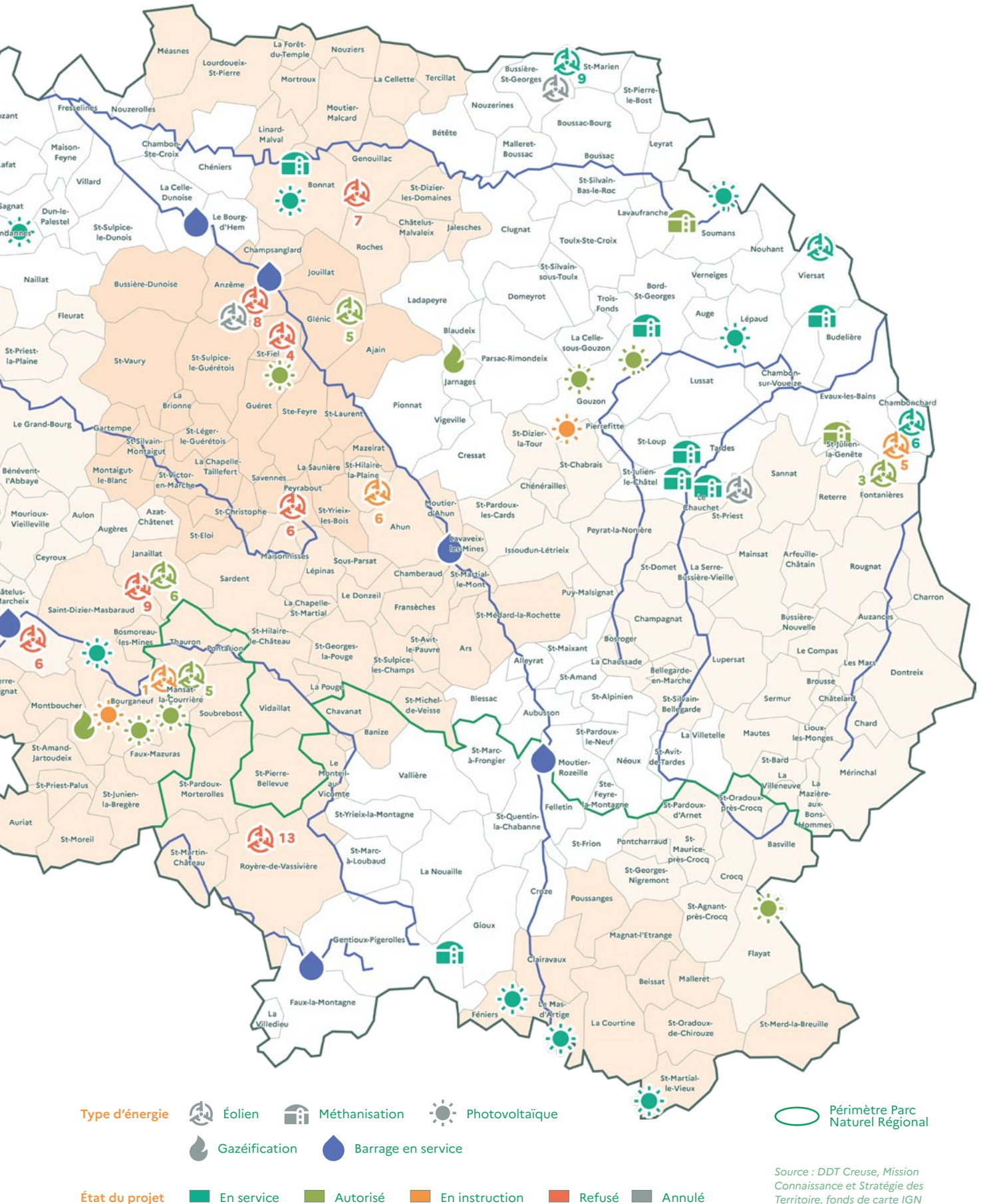
Pour en savoir plus sur le pôle, ou retrouver les comptes-rendus de ses réunions, flashez le code QR ci-dessous, ou rendez-vous sur le lien suivant :

<https://urlr.me/kGwRV>



Les installations d'énergies renouvelables autorisées et en fonctionnement

Situation des EnR au 16 janvier 2023



Préserver la ressource en eau

Les sécheresses marquées de 2018, 2019 et 2022 ont mis en évidence le changement climatique et la vulnérabilité du territoire au manque d'eau. Ces crises répétées et rapprochées posent le problème du partage des ressources entre tous les usages, et la nécessité de garantir l'alimentation en eau potable.



Présidés par la Préfète de la Creuse, la tenue hebdomadaire en 2022 de **comités eau partenariaux** a permis de mieux anticiper et gérer les crises et de maîtriser le partage de la ressource, lors d'un été particulièrement chaud et sec, avec des épisodes de canicule. Les arrêtés préfectoraux ont précisé la situation (vigilance, alerte, alerte renforcée ou crise) et les mesures correspondantes visant à restreindre ou interdire certains usages.

Le grand chantier 2021-2032 de sécurisation de l'alimentation en eau potable est lancé à travers le schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP) pour un montant prévisionnel de **150 M€**.

Pour réaliser les actions définies dans le SDAEP, les services de l'État ont mis en place trois démarches complémentaires.

- La création d'un « **comité des partenaires financeurs** » permet de prioriser et faciliter le financement des projets structurants inscrits au Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable.
- Un **comité technique** – associant Département, ARS, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, direction Départementale des Territoires – coordonne l'application et la réactualisation des actions inscrites au SDAEP, et accompagner les collectivités dans la réalisation du transfert de compétence des communes aux intercommunalités avant le 1er janvier 2026.
- Enfin, l'État a incité à la **création d'un syndicat regroupant plusieurs unités de gestion de l'eau (UGE)**. L'évolution de la gouvernance de l'eau potable doit permettre de porter, techniquement, humainement et financièrement les indispensables investissements de sécurisation du SDAEP.

Ce Syndicat, créé en 2023, regroupe l'Agglomération du Grand Guéret, le SIAEP du bassin de Gouzon, le SIAEP de Boussac, le SIAEP de la Vallée de la Creuse, le SIAEP de la Rozeille et le SIAEP de la région d'Ahun, et concerne 63 726 habitants (OFB, 2021), soit plus de 55 % de la population creusoise.



Depuis 2019, le **Plan d'action collectif pour la reconquête de l'eau en Creuse (PACREC)**, piloté par la préfecture, repose sur la concertation des acteurs pour un **partage apaisé des ressources en eau**. Initialement centré sur les problématiques du monde agricole, il prend un nouvel essor, notamment avec les enjeux liés à la lutte contre l'incendie et ceux liés à l'alimentation en eau potable, en lien avec le SDAEP porté par le Conseil Départemental.

À travers ces stratégies conjuguées, dans une démarche globale alliant sobriété, innovation, communication et mutualisation doivent permettre au territoire de se prémunir des risques de pénuries d'eau par une sécurisation et une exploitation raisonnée de toutes les ressources disponibles.



ci-dessus : Caserne de Genouillac lors d'un exercice incendie le 19 décembre 2022.

Focus : interventions des pompiers en hausse, notamment pour feux et grêles

11 400

C'est le nombre d'interventions réalisées par les pompiers creusois en 2022 (+13% par rapport à 2021). Si **72%** des interventions sont tournées vers le secours et le soin d'urgence à la personne (+8%), le nombre d'interventions liées aux incendies a augmenté de **10%** et les interventions dites diverses ont explosé (+124%), notamment à cause des chutes de grêle estivales dans le sud-est de la Creuse.

55 FEUX

ont ravagé plus de **36 hectares** de forêts : malgré l'état de sécheresse généralisée, ce bilan en termes de surface brûlée est resté maîtrisé grâce à l'action des pompiers du SDIS23.

S'engager dans la planification

Conformément aux objectifs de la Loi Climat et résilience, l'urbanisme doit prendre en compte une consommation raisonnée d'espaces naturels agricoles et forestiers, pour rendre chaque territoire plus résilient face aux défis du changement climatique.

Tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont signé avec l'État des contrats territoriaux de relance, de ruralité et de transition écologique (CT2RTE).

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) représente la traduction dans l'espace et dans le temps de ces projets de territoire élaborés à l'échelle intercommunale. Il traduit les choix politiques de développement territorial pour redynamiser les centres-bourgs et penser l'habitat, accueillir des activités économiques, préserver les espaces naturels, agricoles ou forestiers.



CHIFFRES-CLÉS

2

PLUi opposables fin 2022 (CC Pays Sostranien et CC Haute-Corrèze Communauté). Ces deux PLUi recouvrent **21 communes**, soit **8%** des communes et **11%** de la population.

3

PLUi en cours. À terme, l'ensemble concernerait **70 communes** et près de **30%** de la population



PPC
Plan Particulier pour la Creuse

Le lancement de l'étude de préfiguration d'un ou plusieurs **schémas de cohérence territoriale (SCOT)** à l'échelle du département devrait aboutir à la définition d'un ou plusieurs périmètres pertinents. Portée par l'Agence d'aménagement et d'attractivité de la Creuse pour les EPCI, elle bénéficie d'expertise et de soutien financier de l'État, dans le cadre du Plan particulier pour la Creuse 2018-2023.



RÉUSSIR
LE DÉFI DU
DÉSENCLAVEMENT

Assurer l'aménagement numérique du territoire

Le déploiement du très haut débit s'est poursuivi à un rythme soutenu.

L'opérateur privé Orange prend en charge la zone concernée par l'appel à manifestation d'intention d'investissement (AMII) pour les communes de la communauté d'agglomération du Grand Guéret. Pour le reste du territoire creusois, le syndicat mixte DORSAL installe la fibre sur le réseau d'initiative publique (RIP) pour lesquels les opérateurs privés n'interviennent pas.

En décembre 2022, **91%** des logements de la communauté d'agglomération du Grand Guéret pouvaient donc bénéficier du très haut débit fibre optique. D'ici fin 2023, les derniers logements seront raccordés.

Fin 2022, sur la zone concernée par le réseau d'initiative publique creusois (hors Agglomération du Grand Guéret), le syndicat DORSAL avait déjà réalisé **45 000** prises fibre optique, sur une cible de 78 000 à fin 2024. La Creuse bénéficie du taux d'aide de l'État le plus important du Plan France Très Haut Débit, avec une subvention accordée à DORSAL de **44,05 M€** (incluant 5,75 M€ relatifs aux montées en débit « ADSL »).

100% du territoire creusois doit pouvoir bénéficier du très haut débit fibre optique d'ici fin 2024.



La couverture en téléphonie mobile

Le dispositif de « **couverture ciblée** », mis en place suite à l'accord de 2018 entre le gouvernement et les opérateurs, a pour objectif de généraliser une couverture mobile de qualité sur l'ensemble du territoire. Fin 2022, **32 antennes** de ce dispositif avaient déjà été mises en service. Avec 6 nouvelles antennes, ce sont au total **56 antennes** multi-opérateur du dispositif de « couverture ciblée » opérationnelles d'ici décembre 2024.

Les déploiements d'antennes du dispositif de « couverture ciblée » ont contribué à une amélioration significative de la couverture en téléphonie mobile du département, notamment de la couverture en 4G. L'ARCEP indique que **99,6%** de la surface du territoire creusois était couverte en téléphonie mobile 4G par au moins un opérateur en juillet 2022 (**91,65%** en 2018).

En 2023, l'enjeu majeur restera de poursuivre la **réduction du nombre de zones blanches** en Creuse.



Source : DDT Creuse, Mission Connaissance et Stratégie des Territoires, fonds de carte IGN, données ARCEP, SIDSIC Préfecture 23, décembre 2022.

Opérations dans le cadre du Programme New Deal Mobile – Sites quadri-opérateurs

- ▲ Second trimestre 2020
- ▲ Avant juillet 2020
- ▲ Avant janvier 2021
- ▲ Avant avril 2021
- ▲ Avant janvier 2022
- ▲ Avant octobre 2022
- ▲ Avant fin 2022
- ▲ Avant février 2024
- ▲ Bonus frontalier avant fin 2024

Sites Orange uniquement

- ▲ 4G fixe avant janvier 2021
- ▲ 4G fixe avant novembre 2022

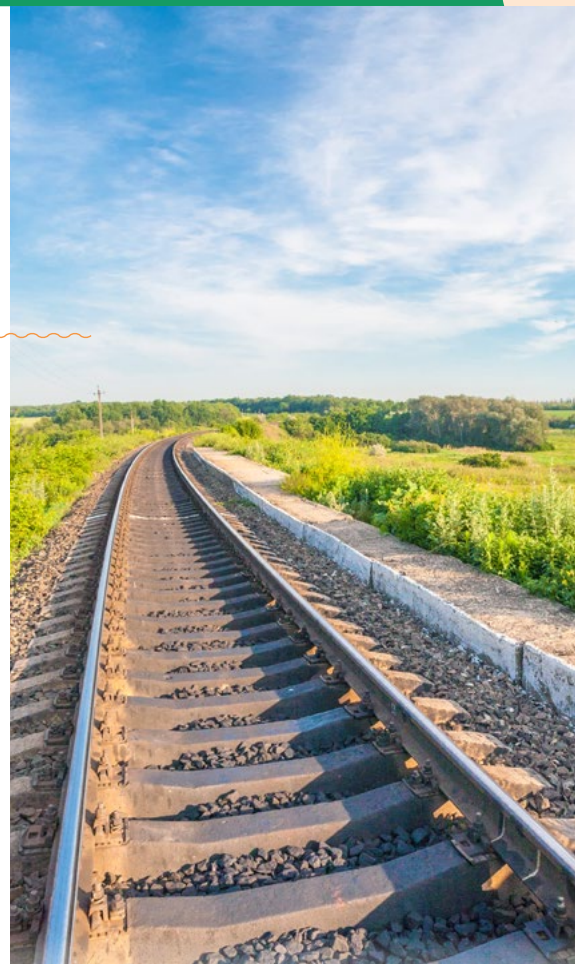
Encourager les mobilités

L'État a lancé une pré-étude de faisabilité et d'opportunité d'une relance de **petites lignes ferroviaires** au service du développement de petites villes, bourgs et villages en zone rurale.

Cofinancée par la Région Nouvelle-Aquitaine, cette étude explore la faisabilité d'une solution de mobilité ferroviaire, navette autonome ou train léger, sur les lignes existantes entre Felletin et Guéret par Busseau-sur-Creuse ou sur la ligne – actuellement hors service – de Bourganeuf/Mourioux-Vieilleville.

L'axe **Guéret-Felletin** est retenu pour poursuivre la réflexion sur une ligne de train léger en milieu rural, pour un bassin de vie de **20 000 habitants** entre ces deux pôles urbains, et de potentiels usagers diversifiés, du lycéen à la personne âgée.

Il s'agira en 2023 de poursuivre la réflexion, en associant les opérateurs.



Des travaux sur la RN145

Des travaux de réfection de chaussées sur la RN145 à l'échangeur dit de la Croisière (jonction RN145 -A20) ont été réalisés pour **2,7 millions d'euros** avec la fermeture de l'échangeur et d'une partie de la route pendant 7 semaines. Ces délais ont été réduits au maximum pour limiter la gêne à l'utilisateur grâce à une concertation locale entre État, collectivités et acteurs économiques.



Savoir rouler à vélo

Dans le cadre de « l'année du vélo en Creuse » et de l'opération nationale « Mai à vélo », l'animation départementale **Savoir rouler à vélo** (SRAV), portée par le comité départemental FFC, cofinancée par le Conseil Départemental et l'État, a proposé des ateliers de pratique du vélo pour 300 élèves, et des formations pour les accompagnants avec délivrance de l'agrément Éducation Nationale.

5 classes ont pu parcourir un circuit semi-urbain de 8 km pour clôturer leur formation et chaque élève s'est vu remettre une attestation de participation.

Ci-contre : Animation départementale « Savoir rouler à vélo », le 19 mai 2022 à Courtille.



Rapprocher les usagers des services publics

Des services à moins de 30 minutes

Piloté par l'État, le programme France Services permet à tous les citoyens d'accéder aux services publics essentiels à moins de 30 minutes de chez eux.

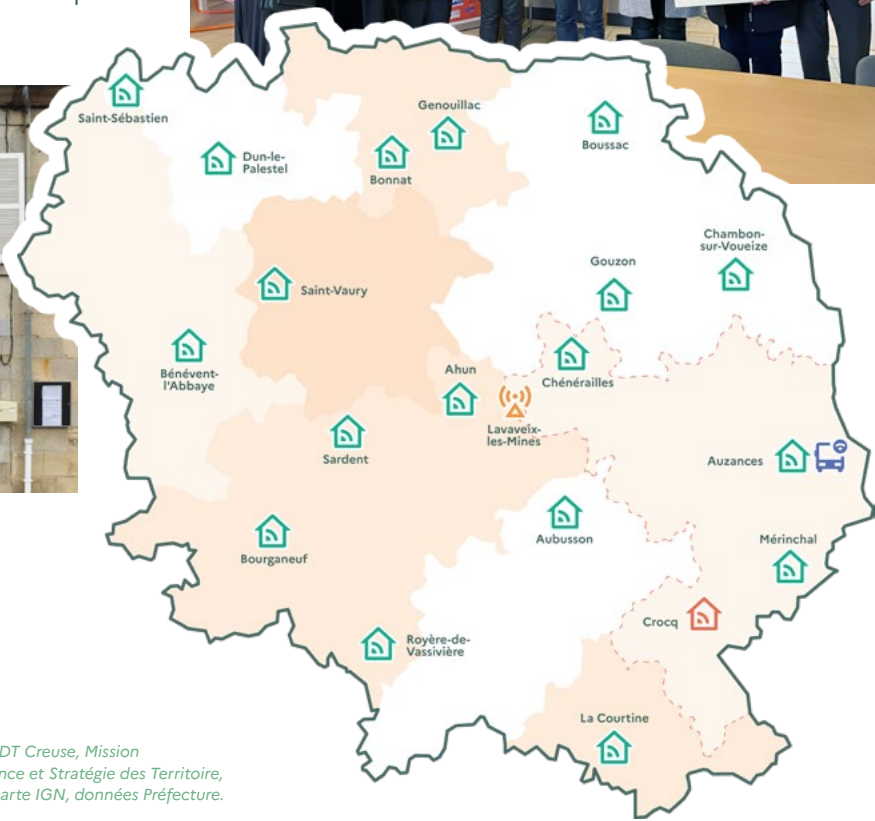
Les conseillers France Services accompagnent les citoyens dans la réalisation de leurs démarches administratives relevant des **9 partenaires** du dispositif : la CAF, la CPAM, la MSA, Pôle Emploi, la Poste, la CARSAT, l'ANTS, le Centre Départemental d'Accès aux Droits (CDAD) et la Direction des Finances Publiques (DDFIP).

Fin 2022, la Creuse comptait **19 sites** en activité. Une structure sera proposée à la labellisation en 2023 pour un maillage équilibré du territoire.

France services



À droite et ci-dessus : Inauguration d'une Maison France Services à Ahun, le 14 décembre 2022.



Calendrier d'implantation France Services

En activité Implantation 2023

Antenne 2022 Bus itinérant des services

Périmètre CC Marche et Combrailles en Aquitaine, desservi par le bus itinérant des services

Source : DDT Creuse, Mission Connaissance et Stratégie des Territoires, fonds de carte IGN, données Préfecture.

Une animatrice départementale

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires souhaite s'appuyer sur un réseau d'animateurs départementaux pour coordonner l'activité des France Services et garantir une offre et une qualité homogènes de service dans chaque Maison France Services, quelle que soit sa localisation et son porteur.

Le département de la Creuse a recruté au printemps 2022 une **animatrice départementale**, rattachée fonction-

nellement à la Préfecture et également conseillère France Services à mi-temps. Ses missions de coordination et de pilotage devraient permettre de renforcer les relations partenariales, la visibilité du programme, et mieux accompagner les structures.



agence nationale de la cohésion des territoires

Labellisation Relation Usagers

La préfecture de la Creuse a réussi son audit de **labellisation ministériel Qual-e-pref** le 21 juillet 2022, reconnaissant une politique d'accueil de « qualité » des usagers.

Sur ce nouveau référentiel la Creuse est la seule préfecture en France à avoir réalisé un audit de renouvellement, soit une labellisation réussie sur une durée de plus de **3 ans**.





SOUTENIR
L'AGRICULTURE
CREUSOISE

Des aides européennes essentielles

Les aides de la Politique Agricole Commune (PAC) sont importantes pour les exploitations et les familles qui en dépendent, mais aussi pour toute l'économie creusoise qu'elles soutiennent.

Les services de l'État restent vigilants pour anticiper au mieux les instructions afin de fluidifier les paiements : les délais de mise en paiement pour les différentes aides aux agriculteurs ont ainsi été strictement respectés.



CHIFFRES-CLÉS

129 M€

pour 3167 structures creusoises soit 40730€ en moyenne par exploitation (aides dites 1^{er} et 2^{ème} pilier).

311 000

hectares déclarés à la PAC, soit 56% de la surface du département.

81 %

de ces surfaces agricoles sont des prairies.

98 HA

c'est la surface médiane d'une exploitation creusoise bénéficiant d'aides de la PAC (+2% par an depuis 5 ans)

Principales aides versées aux agriculteurs creusoises en 2022

- 65 M€ – Aides découplées
- 30 M€ – Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels
- 27 M€ – Aides aux bovins allaitants
- 2 M€ – Mesures agro-environnementales et climatiques
- 2 M€ – Agriculture biologique
- 1 M€ – Aide ovine

165 000

vaches allaitantes ont bénéficié de l'aide aux bovins allaitants.



Favoriser les nouvelles installations



L'enjeu du renouvellement des agriculteurs est majeur dans un département où 1 exploitant individuel sur 2 a plus de 55 ans.

Le nombre d'installations de jeunes agriculteurs s'est maintenu à un bon niveau, avec 59 dotations jeunes agriculteurs (DJA) attribuées (69 en 2021).

Un objectif de 60 nouvelles installations est espéré pour l'année 2023. Malgré ces bons chiffres, l'installation ne compense pas les départs, puisque 2 départs sur 3 ne sont pas remplacés.

L'agrandissement des exploitations se fait parfois au détriment de l'installation de nouveaux agriculteurs. Différentes actions tentent d'apporter une réponse : plate-forme de financement participatif, aides de la SAFER, actions du Pôle Accueil Installation Transmission de la Chambre d'agriculture, contrôle des structures et la Commission Départementale d'Orientation Agricole

(CDOA), incitation à la diversification, etc.

Ainsi, un travail d'identification des agrandissements importants ne respectant pas la réglementation sur les autorisations d'exploiter a été mené, aboutissant à 40 courriers de demande de mise en conformité.



Protéger la santé et le bien-être animal



Surveillance sanitaire

Le niveau sanitaire des exploitations creusoises reste particulièrement satisfaisant.

Les événements sanitaires dans les pays voisins, et dans d'autres départements français, demandent une vigilance particulière de tous les acteurs, et conduisent à des mesures de prévention renforcées dans les filières animales concernées.

Si l'**Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP)** s'est installée sur le territoire national, la Creuse, sans Zone à Risque Particulier (zones littorales ou humides avec flux migratoires) et sans Zone à Risque de Diffusion (grande densité d'élevage) n'a pas connu de suspicion de cas en 2022.

Le **suivi renforcé du respect des conditions de biosécurité** dans les élevages doit rester une préoccupation pour les protéger en cas de contamination de la faune sauvage, comme l'ont démontré les premiers cas de contaminations malheureux apparus début 2023.



Chiffres-clés sur la surveillance des principales maladies animales



BOVINS

Prophylaxie Brucellose
2368 élevages
94 hors campagne
39 suspensions
14 déqualifications
20 faux positifs

199 déclarations
 avortements
 (210 animaux)

882 visites sanitaires
 (prolongement
 en 2023)

Tuberculose
29 suspicions en
 abattoir
2 suspicions suite à des
 mouvements
3 investigations en lien
 épidémiologique

ESB
6398 prélèvements
 (négatifs)
 1/2 pour 23

OVINS/CAPRINS

Prophylaxie Brucellose
 RAS
19 déclarations
 avortements
 (28 animaux)

ESST
905 prélèvements
 (négatifs) en
 proportion égale
 caprins et ovins

107 visites sanitaires

VOLAILLES

Influenza Aviaire
2 autorisations
 parcours réduits
9 APMS de mise en
 place poussins 1j
1 dérogation de
 transport pour lâcher
 de gibier

Salmonelles
50 élevages en
 dépistage, 4 avec
 charte sanitaire
208 prélèvements
 (2 positifs en poules
 pondeuses)

Biosécurité
6 inspections

13 visites sanitaires

PORCINS

**Aujesky /
 Brucellose**
2 résultats Aujesky
 faussement positifs
 sur sangliers sauvages

Biosécurité
5 inspections

11 visites sanitaires

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Rage
18 mises sous surveillance
 morsure/griffure
10 AP importation illégale /
 non vaccinés (Ukraine)

11 visites sanitaires équines

Protection animale

Les inspections ont permis de suivre les situations les plus préoccupantes, sur la base des signalements ou plaintes. Les services de l'État assurent le suivi des élevages connus (recontrôles des mises en demeure, suivi des mortalités, etc.)

La Cellule Départementale Opérationnelle de Maltraitance Animale s'est réunie 5 fois, en format plénier ou restreint.

Le travail en réseau de l'ensemble des services de l'État avec le GDS, la MSA, les vétérinaires et les maires, permet de détecter les dérives en matière de protection animale le plus en amont possible, pour résoudre les problématiques dans une approche globale.

La lutte contre la maltraitance des animaux de compagnie a permis une procédure de retrait d'animaux chez un éleveur de carnivores, avec l'aide de la SPA de la Creuse.



CHIFFRES-CLÉS

69

inspections protection animale des animaux de rente :

- 16 mises en demeure,
- 6 procès-verbaux
- 2 cessations d'activité

AUTRES INSPECTIONS CONCERNANTS LES ANIMAUX DE RENTE

15

inspections pharmacie en élevage (1 mise en demeure)

11

inspections biosécurité porc et volaille (4 mises en demeure et 1 suspension d'activité)

18

inspections d'établissements détenant des animaux de compagnie et de loisir (2 procès-verbaux au titre de la protection animale).



La lutte contre l'ambroisie

La Creuse s'est engagée dans un **plan de lutte contre l'ambroisie**, plante envahissante et allergisante, reconnue comme menace pour la santé humaine par le Code de la Santé Publique depuis 2017.

L'ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.), la plus répandue en France, prolifère dans de nombreux milieux (parcelles agricoles, bords de cours d'eau, zones de chantiers, bords de route, parcs ou jardins) et constitue également une menace pour l'agriculture, en occasionnant des pertes de rendement.

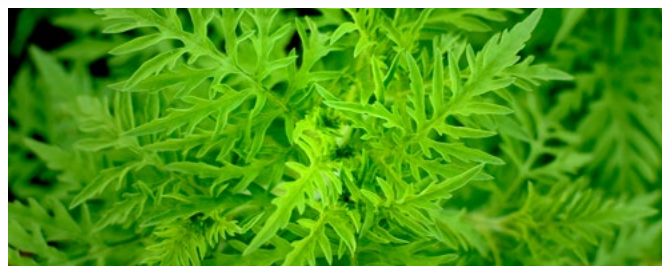
44 communes creusoises sont colonisées, principalement dans le nord du département.

Depuis 2020, un arrêté préfectoral rend obligatoire la destruction de cette plante sur toutes les surfaces par

les particuliers, les exploitants des voies de communication, chantiers, espaces verts et aussi par les exploitants agricoles.



Intervention des principaux acteurs (ARS, Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement 23, médecins spécialistes, Chambre d'agriculture, élus) lors des journées nationales de l'ambroisie, en juin 2022, organisée par la Préfecture de la Creuse et l'Agence Régionale de Santé (ARS)





ACCOMPAGNER
LES ENTREPRISES

Un soutien financier important



Un soutien financier important a été apporté aux entreprises qu'il s'agisse de soutien à la trésorerie (bouclier tarifaire, amortisseur électricité, aides au paiement des factures gaz et électricité, report de charges...) ou d'investissements (Usine du futur, Plan de relance, Territoire d'industrie...). Par ailleurs, la baisse des impôts de productions de 2022 se poursuivra en 2023, avec la suppression progressive de la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) sur 2 ans.

D'importants investissements industriels

Dans le cadre du programme **Territoires d'Industrie**, les projets d'investissement à court terme des entreprises industrielles creusoises ont été recensés et les entreprises accompagnées pour rechercher des financements. Ainsi, 8 entreprises ont pu candidater au Fonds Territoire d'industrie pour des projets de modernisation de l'outil productif, d'augmentation des capacités de production et de diversification de produits. Ce sont près de **2 millions d'euros** de subventions accordées en Creuse aux entreprises **Atulam, Cartonnerie Jean, Chavegrand, Codechamp, Fayette, Fursac Mécanique, GMP Industries** et **Sauthon Industries**, lauréates de l'appel à projet national Territoire d'Industrie.



Une veille au côté des acteurs économiques



Face à la crise sanitaire puis à la hausse des coûts de l'énergie, l'accompagnement des acteurs économiques creusois a été une priorité en 2022.

Sous l'autorité de la Préfète, des **comités de veille des acteurs économiques** se sont régulièrement tenus pour suivre l'évolution de l'activité, échanger avec les milieux économiques locaux sur leurs difficultés et orienter l'action de l'État.

La Conseillère départementale de sortie de crise reste l'interlocutrice unique pour les entreprises en difficulté.

Contact : ☎ 05 55 51 37 13 / 05 55 51 37 31 ✉ codefi.ccsf23@dgfip.finances.gouv.fr

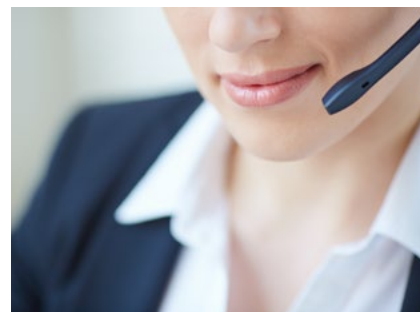
Des dispositifs pour les entreprises



Une interlocutrice dédiée

Depuis février 2022, une **Déléguee à l'Accompagnement et aux Reversions Professionnelles** permet aux entreprises de se saisir des dispositifs mis à disposition par l'État pour faciliter la formation et la reconversion des salariés. À la rencontre des entreprises ayant des besoins de recrutement, des enjeux de transformation des emplois et des compétences, la Déléguee propose un accompagnement adapté et personnalisé.

Contact : ✉ ddetspp-darp@creuse.gouv.fr



Des dispositifs à mobiliser

Transco

Transitions collectives, permet d'anticiper et amortir l'impact des mutations économiques et technologiques des entreprises. Il permet d'éviter des départs contraints en cas de mutations, il facilite les reconversions sereines préparées dans le bassin de vie et d'emploi, ou de former aux emplois porteurs.

L'État prend en charge les coûts de formation et la rémunération des salariés en reconversion pendant toute la durée de leur formation. **35 parcours de formation ont ainsi été financés en Nouvelle Aquitaine en 2022.**

PCRH

La **Prestation de Conseil en Ressources Humaines** propose un accompagnement personnalisé pour répondre aux besoins en gestion des ressources humaines des entreprises (ou collectif d'entreprises) de moins de 250

salariés.

L'accompagnement peut être ciblé sur un thème spécifique : reprise de l'activité économique post-crise, recrutement et intégration des salariés, organisation du travail, Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences, amélioration du dialogue social, professionnalisation de la fonction RH...

10 entreprises en Creuse ont bénéficié de cet accompagnement en 2021 et 2022.



Maison de l'emploi et de la formation 23

La Maison de l'Emploi et de la Formation 23 (MEF23) a perçu **35 655 €** pour conduire des actions auprès des entreprises et des clubs d'entreprises pour mieux connaître les besoins des acteurs économiques et pouvoir mieux les mobiliser.

Des plans d'action pour le recrutement



Des plans d'actions ambitieux construits de manière collective préfigurent les travatux de généralisation de France Travail.

La démarche Service Public de l'Emploi (SPE) d'appui et d'accompagnement au recrutement, associant les acteurs concernés a été initiée avec succès dans le cadre du développement de l'entreprise **Atulam** et de l'implantation de l'entreprise **Rioland** en 2021-2022.

Cette méthode, avec un accompagnement renforcé, des publics, a été dupliquée sur **5 secteurs d'activités** jugés prioritaires, dans le cadre d'une mobilisation nationale en faveur de la réduction des tensions de recrutement : Hôtels Cafés Restaurants, Bâtiment et Travaux Publics, Services à la personne, secteur sanitaire et médico-social, secteur industriel.

Un accompagnement rapproché

10 jeunes accompagnés par la Mission locale avec coaching intensif pour **15 000 €** pour l'entreprise Rioland

Accompagnement intensif des **publics féminins vulnérables** par le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) pour un montant de **23 000 €**.



GRUPE RIOLAND

Geiq BTP 23

Zoom sur le GEIQ BTP

Le Groupement d'employeurs pour l'Emploi, l'Insertion et la Qualification (GEIQ) du BTP a bénéficié de **74 656 €** pour financer **51 accompagnements personnalisés** vers l'emploi. Recrutés dans le cadre de contrats en alternance (apprentissage ou professionnalisation), les salariés sont mis à disposition d'entreprises adhérentes au GEIQ pour la partie « pratique ».

Guéret, Cité de l'emploi

L'agglomération du Grand Guéret est lauréate du dispositif « Cité de l'emploi » destiné à répondre aux problématiques d'emploi dans les quartiers relevant de la politique de la ville. Une aide de **100 000 €** en 2022, renouvelée en 2023, doit permettre des actions spécifiques : cantine solidaire, accompagnement renforcé vers l'emploi, levée des freins à l'emploi des femmes, pair-aidance, etc.



DISPOSITIFS VERS L'EMPLOI

180

Parcours Emploi Compétences (PEC) et **8 emplois francs**.

115

Contrats Initiatives Jeunes.

545

Parcours contractualisés d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) et **83 Garanties Jeunes**.

246

Contrats d'engagement Jeunes

158

ETP dans **20 structures** d'insertion vers l'activité économique



Ci-dessus et ci-contre : le 17 février 2022, visite d'Atulam et remise du trophée France Relance à son PDG Xavier Lecompte par Virginie Darpheville et Alice Mallick devant l'un des nouveaux robots de la nouvelle ligne de production complètement automatisée.





**CONTRIBUER À
L'ATTRACTIVITÉ
DU DÉPARTEMENT**

Accompagner les territoires



Les dotations de l'État

- L'enveloppe de **Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux** (DETR) s'élève à **14 136 148 €** (+ 2,21%) en 2022. **318 opérations** ont été financées (rénovation énergétique, développement économique, social, environnemental, culturel et touristique, de la voirie et de la mobilité, eau et assainissement, logements, locaux scolaires, des bâtiments et équipements sportifs et socio-éducatifs, de la mise en valeur des bourgs et espaces urbains...) pour un total de **14 147 980 €** correspondant à un montant de travaux sur le territoire de **34 349 947,48 €**.
- L'enveloppe départementale de la **Dotations de Soutien à l'Investissement Local** (DSIL), d'un montant de **2 584 805 €**, a soutenu **37 projets**. L'enveloppe régionale pour l'appel à projets « **Micro-folies 2022** » a permis de subventionner les aménagements des « Micro-folies » de Gouzon et de La Souterraine pour **49 970,70 €**.
- L'ancienne **Dotations Globales d'Équipement** (DGE) des départements devient une **Dotations de Soutien à l'Investissement des Départements** (DSID). L'enveloppe s'élève à **2 742 464 €** et a permis d'accompagner **4 projets** du Conseil départemental dans les collèges : l'aménagement de la cour à Auzances, la création d'une chaufferie Biomasse à Châtelus-Malvaleix et à Chénérailles, le renforcement de la structure à Crocq.



Conseil juridique aux collectivités

Au-delà de ses missions de contrôle de la légalité des actes des collectivités, la Préfecture peut apporter **appui et conseil juridiques** aux collectivités : fonctionnement des assemblées, commande publique, fonction publique territoriale, exercice des pouvoirs de police, compétences... pour prévenir d'éventuelles illégalités.

Conseil financier de la DDFIP aux décideurs locaux

Depuis fin 2022, **7 Conseillers aux Décideurs Locaux** (CDL), au sein de la Direction Départementale des Finances Publiques, sont en charge d'accompagner les collectivités locales et élus, au plus près des territoires, pour du conseil et de l'expertise, notamment sur l'actua-

lité du service public local : mutualisation des moyens, qualité comptable et contrôle allégé en partenariat.

La DDFIP a également conseillé les collectivités pouvant prétendre au dispositif dit **filet de sécurité** : **43 collectivités** concernées pour un montant total de **453 513 €**.

FNADT

Le **Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire** (FNADT) a permis l'instruction de dossiers à hauteur de **1,464 M€** :

- **912 444 €** engagés pour 8 opérations du Plan Particulier pour la Creuse sur des projets portés par des associations (ALEFPA, MEF23 et France Active Nouvelle-Aquitaine), pour Le Chalet des Pierres Jaumâtres et le Syndicat Mixte de la cité internationale de la tapisserie (études) ;
- **50 000 €** pour la deuxième année au titre du dispositif « Fabrique des territoires » ;
- **120 000 €** pour 10 structures « France Services » et **25 000 €** pour le poste d'animateur départemental « France Services »

- **45 000 €** pour trois Volontaires Territoriaux en Administration,
- **36 000 €** pour le développement des circuits courts auprès des touristes
- **275 735 €** pour le recrutement des chefs de projet « Petites villes de Demain ».

Publicité foncière

La création du **service d'appui à la publicité foncière**, au sein de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Creuse, liées au PPC, s'inscrit dans le cadre des relocalisations et a permis d'accueillir **25 agents** à Guéret.



Revitaliser les cœurs de bourgs



Le programme Petites villes de demain vise la redynamisation des centres-bourgs des petites villes, au bénéfice de tous les habitants du territoire.

En Creuse, **22 villes** ont rejoint ce programme et reçoivent un appui en ingénierie spécifique et adapté pour élaborer une stratégie de revitalisation.

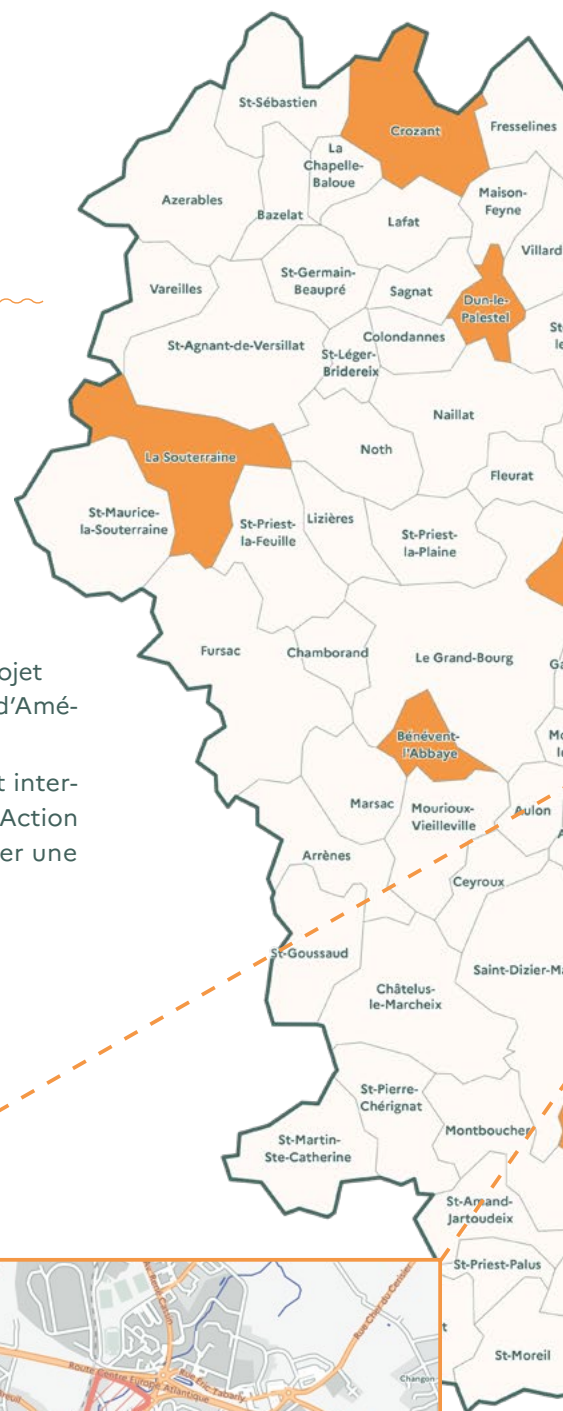
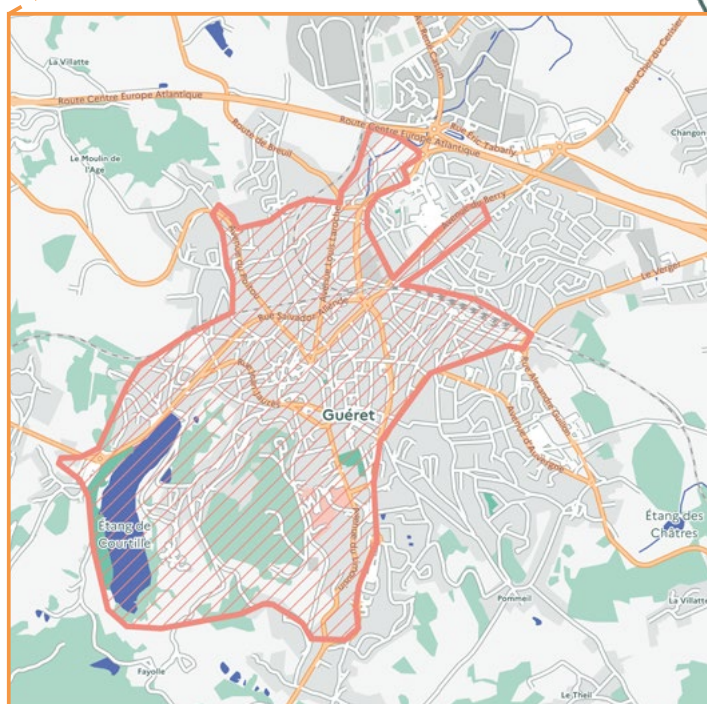
Si les communes d'Aubusson et de La Souterraine bénéficient d'un chef de projet dédié, une équipe mutualisée est coordonnée par l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse.

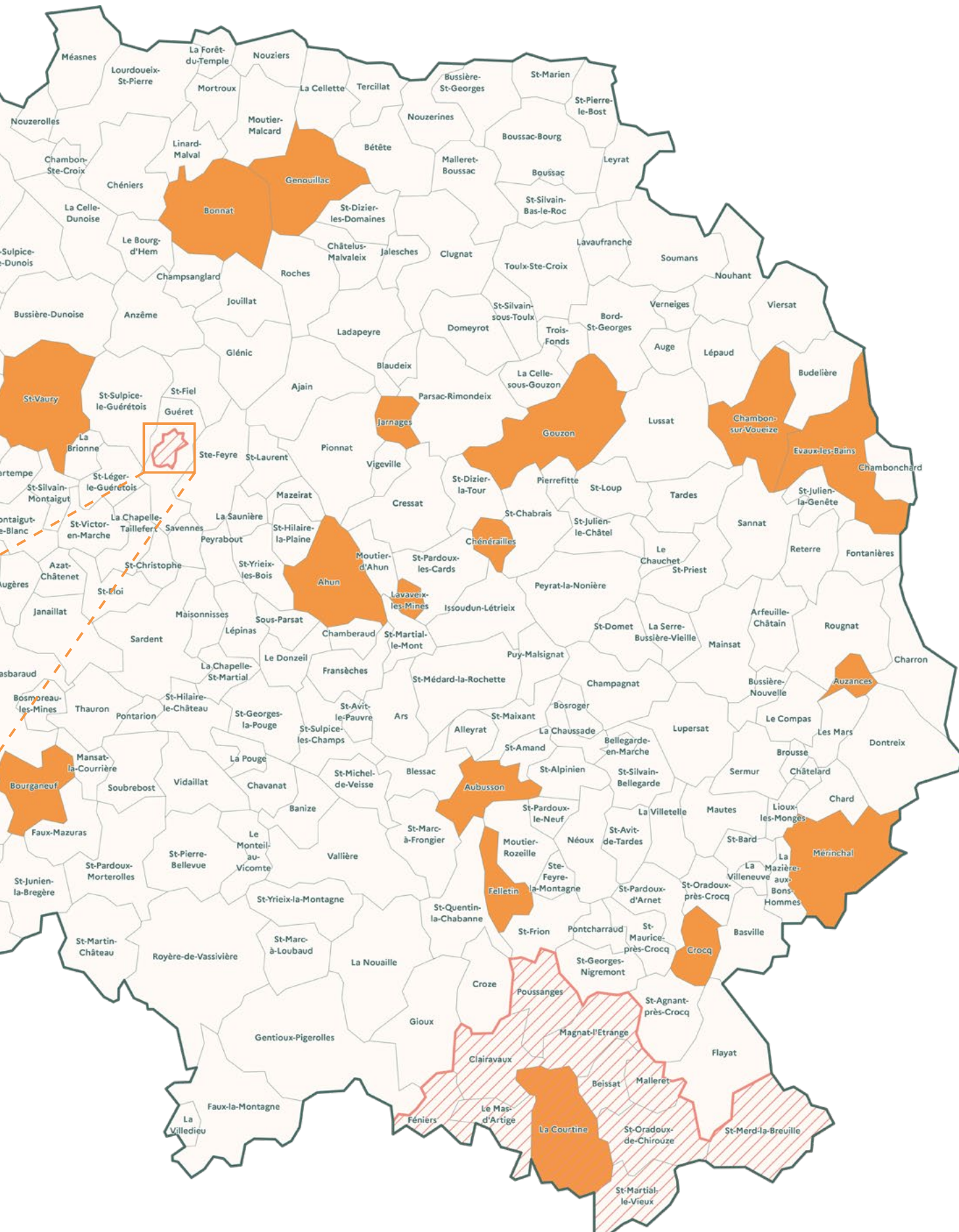
Un premier séminaire dédié a eu lieu en mars rassemblant les communes et inter-communalités dans le cadre des programmes « Petites villes de demain » et « Action Cœur de ville », associant les partenaires de ces programmes pour partager une vision globale et présenter les outils à disposition.



L'année 2022 a permis aux communes lauréates de se projeter vers une convention d'**Opération de Revitalisation (ORT)**, convention signée fin 2022 pour Haute-Corrèze Communauté. D'autres conventions devraient voir le jour courant 2023.

Ci-dessous : animation d'un atelier à Guozon



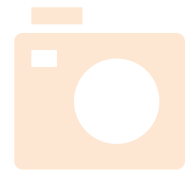


- Petite Ville de Demain (PVD)
- Périmètre des Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT)

Source : DDT Creuse, Mission Connaissance et Stratégie des Territoire, fonds de carte IGN, données Préfecture.



Diversifier l'offre touristique creusoise



Le Plan Avenir Montagnes accompagne les territoires de montagne dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux des transitions écologiques et économiques, dans le cadre du Plan de relance.

Le Fonds Avenir Montagnes a financé **5 projets** creusois pour **2,9 M€** : des gîtes à Lussat, Le Grand-Bourg, Faux-la-Montagne, Champagnat, la Cité de la Tapisserie à Aubusson et le Chalet des Pierres Jaumâtres.

Inauguration du mini-golf du Chalet des Pierres Jaumâtres le jeudi 19 mai 2022 à Toulx-Sainte-Croix

Gîte « La Roue d'Escampette », à Champagnat, DR.



Innover : le centre médical d'Ajain



Ouvert fin octobre, le Centre de santé d'Ajain est un exemple unique en France.

Ce projet collectif porté par Médecins solidaires, l'association Bouge ton coq, la mairie et les services de l'État pourrait devenir un modèle pour les **déserts médicaux** : des médecins généralistes venus de toute la France se relaient pour soigner les habitants du secteur.



CHIFFRES-CLÉS

1500

consultations en 4 mois

500

choix de médecin traitant

*Cabinet médical
Médecins Solidaires, route
de Pionnat à Ajain. DR.*





**S'ENGAGER POUR
LA JEUNESSE**

La scolarité inclusive

L'accompagnement des élèves en situation de handicap

La création de nouvelles structures s'inscrit dans un contexte de **forte augmentation des besoins**. À la fin de l'année scolaire 2022, **107 élèves** bénéficiaient d'un accompagnement individualisé (**90** l'année précédente).



Zoom sur la première UEEA en Creuse

Des élèves porteurs de troubles du spectre autistique, aux besoins très spécifiques, sont scolarisés en milieu ordinaire, au sein de l'**Unité d'Enseignement Externalisée Autisme** de Guéret, ouverte en septembre 2022.

Les enfants sont accompagnés dans leurs apprentissages et leur autonomie et bénéficient d'un parcours adapté, conformément aux objectifs de l'École inclusive, par un partenariat entre compétences scolaires et médico-sociales, entre la DSDEN 23, l'ALEFPA et l'ARS.

L'équipe pluridisciplinaire, composée d'une enseignante spécialisée, d'une AESH, d'un éducateur spécialisé et d'un accompagnant éducatif et social accompagne entre **7** et **10 élèves** en élémentaire au groupe scolaire Guéry-Cerclier.



CHIFFRES-CLÉS

577

contrats d'apprentissage ont débuté en Creuse dont **34** dans le secteur public

56 %

des contrats ont une durée comprise

entre 13 et 24 mois, **36%** ont une durée de 7 à 12 mois.

1 465

aides uniques employeurs ont été déposées depuis janvier 2020 et **1 346** ont fait l'objet d'un paiement au 31/12/2022.

L'alternance, vers la vie professionnelle

Afin de faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle, **une aide exceptionnelle de l'État** pour la première année de contrat d'un montant de **5 000 euros** pour recruter un alternant de moins de 18 ans (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou de **8 000 euros** pour recruter un alternant de plus de 18 ans est en vigueur depuis l'été 2020. L'aide unique de l'État prend le relais de la deuxième (**2 000 €**) à la troisième voire quatrième année de contrat (**1 200 €**).

La culture, une priorité



Un tissu culturel et associatif dense, un investissement marqué des enseignants permettent des partenariats constructifs pour promouvoir en Creuse la démocratisation culturelle et assurer ainsi en ruralité l'égalité des chances pour tous les élèves.

Chiffres-clés

Les projets culturels déposés par les écoles et établissements du second degré sont en forte augmentation (+ 40%) par rapport à l'année scolaire précédente. Les projets communs fédèrent des réseaux de collèges et lycées.

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022	1 ^{er} DEGRÉ	2 nd DEGRÉ
Projets	44	38
Nombre d'écoles ou d'EPLE	39	19
Élèves concernés	2 200	2 212

- **3 écoles** et **4 collèges** possèdent des classes à horaires aménagés « **musique** » ou « **théâtre** ».
- Les collèges de Parsac et Felletin font partie du dispositif « **Orchestre à l'école** ».
- **4 lycées** proposent des options ou des **enseignements artistiques de spécialité** : arts plastiques, création et culture design, cinéma-audiovisuel et théâtre.



Ci-dessus : visite du Président de la République le vendredi 16 septembre 2022 et remise du chèque de 500 000€ au Petit Théâtre de Guéret en présence, entre autres, de la ministre de la culture Rima Abdul-Malak, de la maire de Guéret Marie-Françoise Fournier, de Stéphane Bern et des élèves de l'école Roger Cerclier.

Le Pass culture



Si les 15-17 ans de l'académie de Limoges activent moins le Pass culture individuel que les autres académies (69% contre 74% à Bordeaux et 90% à Poitiers), le Pass collectif rencontre un certain succès, tout particulièrement en Creuse.

Chiffres-clés Pass collectif :

- **37%** des élèves en Creuse (**19%** en Corrèze et **12%** en Haute-Vienne)
- **56%** des établissements scolaires ont réservé au moins une offre collective (**42%** en Haute-Vienne)

Micro-folie

Tiers-lieu culturel, la micro-folie est un équipement culturel de proximité qui propose à tous un programme culturel (animations, ateliers pédagogiques, projections, spectacles ou conférences) à partir d'un contenu numérique mis à disposition par des musées ou établissements culturels nationaux.

En Creuse, 2 micro-folies, à La Souterraine et à Gouzou, proposent un programme d'animations. Trois nouveaux sites – La Celle-Dunoise, Bénévent-L'Abbaye et Bourgneuf – lauréats d'un appel à projet fin 2022, devraient voir le jour en 2023 et 2024.



Aisance aquatique : une première en Creuse



Dans le cadre de la lutte contre les noyades, le Ministère des Sports déploie depuis 2019 le dispositif Aisance Aquatique sur l'ensemble du territoire national. L'objectif est de permettre aux jeunes enfants de 4 à 6 ans « d'apprendre à se sauver » en cas de noyade.

L'Éducation Nationale propose depuis février 2022 aux enfants de cette classe d'âge des classes bleues, soit **8 séances** d'Aisance Aquatique groupées sur 1 semaine), pour vivre des situations aquatiques en grande profondeur et acquérir une « aisance » indispensable à l'apprentissage de la nage.

Un conseiller sport s'est formé en tant qu'instructeur Aisance Aquatique en septembre 2022, pour pouvoir proposer une formation d'encadrant Aisance Aquatique à tous les maîtres-nageurs-sauveteurs et conseillers pédagogiques Éducation Nationale, de la Creuse et des départements voisins et permettre le déploiement du dispositif en Creuse.

Cette formation aura lieu en mars 2023 à Aubusson.



Soutenir la vie associative



Guid'Asso
Creuse

Co-construit entre les services de l'État et le mouvement associatif, **Guid'Asso** porte un service de proximité d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement des associations loi 1901.

Des structures locales diverses (associations, institutions, mairies, etc.) accueillent, orientent, informent et accompagnent toute personne désireuse de s'informer ou de s'investir dans la vie associative.

22 structures sont labellisées en Creuse, avec une formation du réseau dès fin 2022.

Des moyens financiers importants permettent de soutenir la démarche avec **9 postes** financés par le fonds FONJEP, avec notamment **9 supports de poste** via le FONJEP.

Le Service National Universel (SNU)



Des parcours autour de l'intérêt général

Depuis le lancement du dispositif en 2019, l'accompagnement des missions d'intérêt général sur le département de la Creuse va bon train : **70%** des jeunes engagés dans le SNU ont commencé ou terminé leur mission.

La Creuse a accueilli en 2022 **trois séjours** de cohésion du service national universel pour un total de **496 jeunes** volontaires présents.



L'animation volontaire en Accueil Collectif de Mineurs, le sport dans les clubs, les missions autour de la protection de l'environnement ou l'aide aux plus défavorisés intéressent les jeunes volontaires.

Grâce au Service National Universel, le parcours d'engagement des jeunes peut s'ancre dans la durée.

L'exemple de Mathis est emblématique. Issu de la cohorte 2021, le jeune sportif a choisi d'être bénévole au Badminton Club Guérétois où il est licencié depuis l'enfance. Il a participé activement à la vie du club, à l'organisation des entraînements et des tournois, comme à la gestion administrative. Accompagné par le club, Mathis a passé des diplômes pour accéder aux premiers postes d'entraîneur, monter en compétences, sur le plan sportif et personnel. Ce jeune homme impliqué est aujourd'hui membre du Conseil d'Administration de l'association et poursuit ainsi son engagement bénévole dans la phase 3 du SNU.

Un atelier thématique autour de la gestion de l'eau

L'engagement des partenaires locaux est un gage de réussite de ces séjours. Parmi les différents ateliers proposés en Creuse, un projet a été conduit sur la problématique de la gestion de l'eau dans le département.

À partir d'un corpus documentaire et accompagnés par un animateur scientifique de la Fédération des Œuvres Laïques de la Creuse, les jeunes volontaires ont été sensibilisés à cette question puis invités à élaborer des pistes de résolution.

En savoir plus : <https://url.me/hGdWm>



Exemple de une de journal sur le thème de l'eau, réalisée par les jeunes du SNU de février 2022



LUTTER CONTRE
TOUTES LES
VIOLENCES

Les violences faites aux femmes, une priorité

Le nombre de victimes déclarées tend à se stabiliser en 2022, mais les associations et structures dédiées (CIDFF, Aravic-France Victimes, Intermède 23 et l'intervenante sociale en gendarmerie) ont néanmoins été fortement mobilisées.

De nouveaux dispositifs sont expérimentés et mis en place.

Prise en charge des enfants, co-victimes de violences conjugales

Un espace de rencontre protégé a été mis en place depuis novembre 2021 par Mosaïque 23, pour l'exercice du droit de visite après la séparation, dans un cadre sécurisé. **6 familles** ont été prises en charge.

La **Mesure d'Accompagnement Protégé (MAP)** a également été mise en place à titre expérimental : l'enfant est accompagné par un adulte tiers, représentant d'une personne morale qualifiée, lors des déplacements entre le domicile du parent hébergeant et le lieu d'exercice du Droit de Visite et d'Hébergement (DVH) du parent visiteur.

Éviction du conjoint violent

Les **6 places** d'hébergement dans le cadre du dispositif d'éviction du conjoint violent ont été pérennisées et sont occupées en permanence. Des **stages de responsabilisation** sont venus compléter l'offre à la main de la justice : **58 auteurs** de violences ont suivi un stage.

Ci-contre : affiche de la campagne départementale de sensibilisation sur les violences conjugales.

Ci-dessous : l'information sur la prévention des violences conjugales s'invite sur les sacs de Pharmacie



CHIFFRES-CLÉS

3

nouvelles places d'hébergement pour les victimes

10

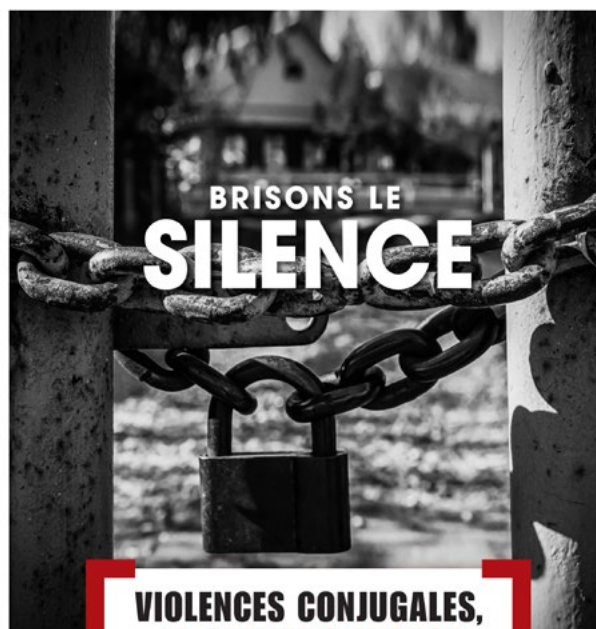
téléphones « grave danger » distribués

11

bracelets anti-rapprochement prononcés

4

ordonnances de protection



ÊTRE AIDÉ(E), ORIENTÉ(E), ACCOMPAGNÉ(E)

- **INTERMÈDE 23** : écoute, accompagnement, soutien
06 48 47 11 13 • intermede@comiteaccueilcreusois.fr
- **ARAVIC - FRANCE VICTIMES 23** : informations et accompagnement sur le droit des victimes
05 55 52 35 81 • aravic23@wanadoo.fr
- **CIDFF** : centre d'information sur le droit des femmes et des familles
05 55 52 80 41 • cidf23@cidff.fr / mouais.org
- **CONSEIL DÉPARTEMENTAL** : accompagnement dans les démarches
05 44 20 23 82 • osestermander@onuse.fr

Trouvez aussi de l'aide auprès des Lieux d'Accueil Relais :
BOURGANEUF : **06 31 86 68 87** • LA SOUTERRAINE : **05 35 63 25 95**

EN CAS D'URGENCE

- **APPELER LES SECOURS** : **17** ou **112** par SMS
- **RECEVOIR DES SOINS** : **15**
- **BÉNÉFICIER D'UN HÉBERGEMENT D'URGENCE** : **116**

PRÉFÈTE
DE LA CREUSE

Plus d'informations sur :
www.creuse.gouv.fr



3919

Le Système d'Information sur les Armes (SIA)



La transformation numérique de la politique publique de contrôle des armes et des explosifs a nécessité une réorganisation des services : désormais ce sont les préfetures qui gèrent par département le contrôle des armes et explosifs.

Déployé à partir du 8 février 2022 au sein des préfetures, un espace détenteurs a été ouvert dans le Système d'information sur les armes (SIA) pour les chasseurs qui ont l'obligation de créer un compte où sont répertoriées les armes qu'ils détiennent. **Ce sont 1854 comptes « chasseurs » créés en 2022.**

Pour inciter la population à déclarer des armes détenues

suite à un héritage ou bien pour s'en dessaisir, **une opération nationale d'abandon d'armes à l'État** a été menée sur tout le territoire national du 25 novembre au 2 décembre 2022. Dans le département de la Creuse, **2 « armodromes »** ont été mis en place pendant les 8 jours dédiés à l'opération. Au total, ce sont **549 armes** et **13281 munitions** collectées durant l'opération.

Recul du trafic de drogues et des escroqueries



La Creuse a enregistré une baisse sensible de **-9%** (contre +14,2% au national) des infractions à la législation sur les stupéfiants, grâce à la mobilisation des forces de sécurité.

Les escroqueries et infractions assimilées ont également reculé (**-3,5%**) en Creuse, alors que cette catégorie avait connu l'une des plus fortes augmentations en 2021, en particulier la cyber-malveillance ciblant les personnes âgées.

Les infractions économiques et financières et les infractions aux faux documents ont également fortement reculé (**-50%** et **-66,7%**) même si le volume de ces dernières demeure faible en Creuse.

La sécurité routière

530 infractions au code de la route ont été relevées par les forces de l'ordre, avec suspension administrative immédiate du permis de conduire dont **231** pour usage de produits stupéfiants, **206** pour cause d'alcoolémie supérieure au taux autorisé et **93** pour vitesse excessive ou inadaptée.





Accidentologie au 31 décembre 2022

CREUSE	ACCIDENTS	TUÉS	BLESSÉS	DONT HOSPITALISÉS
2022	45	9	50	33
2021	45	4	52	35
2019	59	7	62	49

Éthylotest anti-démarrage

41 des automobilistes ayant fait l'objet d'une suspension temporaire du permis de conduire pour cause d'alcoolémie ont pu bénéficier de la mesure particulière d'installation d'un éthylotest anti-démarrage (EAD) leur permettant d'avoir l'usage de leur véhicule durant cette période.

Par ailleurs, 79 dossiers de permis de conduire en annulation administrative pour cause de solde de points nul ont également été traités au cours de l'année 2022.

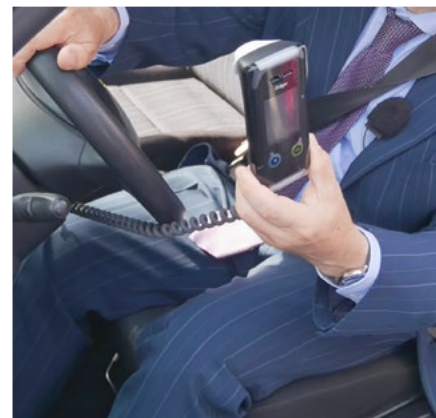
Des journées d'actions de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière



LA ROUTE SE PARTAGE !

Des actions de prévention ont eu lieu notamment avec la participation

aux festivals guéretois Check In Party, Forêt Follies (stands) rassemblant plus de 9 400 festivaliers, Congrès national de la Fédération Française de Cyclistes à Guéret, Course cycliste Paris-Nice à Dun-Le-Palestel, Journée Régionale de Sécurité Moto à La Genêtouze (17). Une émission radio France Bleu Creuse a été co-animée par les forces de sécurité intérieure et les intervenants Départementaux de Sécurité Routière permettant ainsi une sensibilisation via un autre média.



CHIFFRES-CLÉS

360

enfants (Ufolep, Creuse Oxygène, et autres)

160

seniors (Prévention Routière, Ufolep et autres)

1 130

jeunes, collégiens, lycéens et jeunes sortis du milieu scolaire (Ufolep, Mission Locale, et autres)

+1 500

participants de 18 à 60 ans (Challenge code de la route, Lumière et vision, Reprise du guidon, etc.)

Un permis pour tous

Pour la deuxième année consécutive, l'action de sensibilisation à la sécurité routière des jeunes de 15-25 ans dénommée « Un permis pour tous » a eu lieu au lycée Delphine Gay de Bourganeuf le 15 décembre, avec l'attribution d'une formation au permis B d'une valeur de 1500€ par lauréat offerte par les partenaires financiers.



Le trajet des vacances

Avec la Direction des Routes Centre-Ouest, une action de sensibilisation à destination des vacanciers a été organisée sur l'aire des Monts de Guéret.

Avec les gendarmes et les pompiers, les agents de la DIR Centre-Ouest ont pu aller à la rencontre des vacanciers pour échanger sur leur sécurité et la notion de corridor de sécurité.



ACCUEILLIR LES POPULATIONS

Lutter contre la pauvreté

Convention avec le département : le soutien financier de l'État s'élève à **216 324,50 €** pour un montant total de **606 346 €**.

Une alimentation de qualité pour tous

Beaucoup de communes rurales ne peuvent offrir de **tarification sociale pour la cantine scolaire** par manque de ressources. Depuis 2019, la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté prévoit une aide financière aux communes rurales bénéficiant de la fraction « péréquation » de la dotation de solidarité rurale, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour **1 €** maximum. Depuis 2021, l'aide de l'État est portée à **3 €** par repas facturé à 1 €. En 2022, 20 collectivités se sont engagées dans ce dispositif en Creuse.

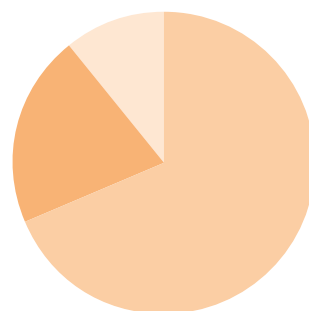
Aide alimentaire

Les associations d'aide alimentaire ont noté l'augmentation du nombre de bénéficiaires en 2022. Des crédits supplémentaires ont permis de les soutenir pour un montant de **99 372 €** en 2022 (20 494 € en 2021).

Par ailleurs, le soutien de la DDETSPP pour répondre à des appels à projets régionaux a permis notamment au Centre Communal d'Action Sociale de Guéret d'obtenir une subvention d'un montant de **30 000 €** et au Secours Populaire d'obtenir une subvention d'un montant de **70 000 €**.



RÉPARTITION DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES



- 68 258 € Banque alimentaire
- 20 494 € CCAS de Guéret
- 10 620 € Secours Populaire

Accompagner vers le logement

Toute personne est en capacité d'avoir accès à un logement autonome, si elle bénéficie d'un accompagnement suffisant.

En mars 2022, les missions dévolues aux Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) ont évolué pour mettre en œuvre le **service public de la rue au logement**. Géré en Creuse par le Comité d'Accueil Creusois, sur la base d'une convention pluriannuelle avec l'État, le SIAO devient la clé de voûte de ce service public et doit permettre coordination de tous les acteurs de l'hébergement et du logement.



Places d'hébergement et de logement adaptées



Hébergement d'urgence

DISPOSITIF FINANCÉ	NOMBRE DE PLACES FINANCIÉES AU 31/12/2022	FINANCEMENT 2022
Centre Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)	31	603 585 €
Hébergement d'urgence - généraliste	variable	130 275 €
Hébergement d'urgence - femmes victimes	11	66 665 €
Hébergement d'urgence - éloignement auteurs de violences	5	45 000 €
Mise à l'abri à l'hôtel	6	93 785 €

Logement adapté

DISPOSITIF FINANCÉ	NOMBRE DE PLACES FINANCIÉES AU 31/12/2022	FINANCEMENT 2022
Pension de famille	28	192 552 €
Intermédiaire locative	77	130 275 €
Allocation logement temporaire	44	100 982 €

Accueillir les ressortissants ukrainiens

La crise ukrainienne a engendré un déplacement de ressortissants ukrainiens vers le territoire national.



Dans ce contexte particulier, la Préfecture a instruit les dossiers relatifs à la délivrance des **autorisations provisoires de séjour** : **152 APS** ont été délivrées dont **109** renouvelées ensuite.

Les services de l'État, en coordination avec les opérateurs sociaux et les autres acteurs du territoire, ont pu intervenir en termes de droit au séjour, de logement, de sécurité sociale, de scolarité, d'aides financières destinés aux ressortissants ukrainiens.

Un comité de suivi hebdomadaire – composé de l'ensemble des services de l'État, des représentants des maires et du Département, mais aussi du Centre Communal d'Action Sociale et de la Fédération d'Échange France-Ukraine – a permis de coordonner et accompagner les actions et initiatives.

269 personnes ont été accueillies dans le département depuis mars. **2 naissances** ont eu lieu sur le sol creusois.

Scolarisation

Dès mars 2022, **10 enfants** étaient scolarisés. Fin 2022, **56 enfants** ukrainiens sont scolarisés : **29** dans le 1^{er} degré et **26** dans le 2nd degré. **Trois enseignantes** ukrainiennes ont été recrutées dès la mi-avril pour intervenir sur l'ensemble de la Creuse, sur le premier et sur le second degré, en appui des équipes pédagogiques. Leur connaissance du système éducatif français et leur implication sont facilitatrices de l'intégration des familles ukrainiennes nouvellement arrivées.

Emploi

En plus de contacts directs, un **Job dating spécifique** a permis à **56 Ukrainiens** de rencontrer des employeurs disposant de postes vacants : 3 Structures d'Insertion par l'Activité Économique, une entreprise de transport et un représentant de la filière hôtel-café-restaurant. Au 31 août 2022, **41 personnes** étaient en poste, **37 personnes** en formation et **10** en accompagnement renforcé par Pôle emploi, la Mission locale ou encore par l'État vers les métiers de l'hôtellerie-café-restaurant.

Cérémonies de naturalisation

Les dossiers de demande d'acquisition de la nationalité française sont traité par la préfecture de la Haute-Vienne pour le périmètre de l'ancien Limousin.

Les demandes acceptées sont transmises à la Préfecture du département d'habitation qui est alors en charge d'organiser les cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française.

En 2022, **deux cérémonies** ont eu lieu en Creuse.

- Le **14 juillet 2022**, la Préfète Virginie Darpheville, a remis un décret de naturalisation à **25 personnes** issus de **12 nationalités** différentes qui sont officiellement devenues françaises.
- Une seconde cérémonie a eu lieu le **17 octobre** à la sous-préfecture d'Aubusson, dans le cadre de la semaine de l'intégration. Ce sont à cette occasion **13 personnes** qui se sont vu remettre leur décret de naturalisation.



Ci-dessus et ci-contre :
cérémonie de naturalisation
du 14 juillet 2022 à Guéret



Ci-dessus et ci-contre : cérémonie de
naturalisation du 17 octobre 2022 à
la sous-préfecture d'Aubusson





Pour plus d'informations,
connectez-vous sur **creuse.gouv.fr**